

ANGOLA : FICHE PAYS – AVRIL 2025



Catégorie OCDE (2024) : 6/7
Notes agences (S&P / Moody's / Fitch) : B-/ B3 / B-
Change : Kwanza / Régime de change flottant dirigé
Horizon de l'objectif de réduction des GES : -14% à l'horizon 2025

FORCES

- Réserves de pétrole
- Potentiel minier (diamants) et agricole
- Réformes politiques et économiques lancées par le Président Lourenço

FAIBLESSES

- Forte dépendance aux hydrocarbures
- Endettement public majoritairement libellé en devises
- Faible niveau de gouvernance

SYNTHÈSE : Evolution des risques : stable

Environnement macroéconomique et financier :

- Vulnérabilité de la croissance : Malgré une certaine amélioration attendue en 2025, le niveau élevé de l'inflation (près de 24% en mars 2025) et des taux d'intérêt (taux directeur à 19,5%) devraient peser sur la consommation et les investissements privés. La stabilité de la production de pétrole et la modération des cours ne sont pas favorables au dynamisme des exportations et, partant, à la croissance, qui devrait toutefois être soutenue par les projets d'investissement publics. Selon le FMI, l'activité progresserait de +3% en 2025 et +3,2% en 2026, soit un repli par rapport à 2024 (+3,8%) et en-dessous de la moyenne d'Afrique sub-saharienne (+4,2%). Ces prévisions sont entourées d'incertitudes, accentuées par les mesures commerciales américaines.
- Vulnérabilité des comptes publics : Le remboursement de la dette continuera à peser sur les finances publiques. Les recettes provenant du pétrole (60% du total environ) ne devraient pas progresser et celles liées à l'activité hors hydrocarbures devraient être insuffisantes pour éviter une dégradation du solde. Le déficit resterait néanmoins modéré selon le FMI (-1,3% en 2025 et moins de -2% en 2026), mais certaines prévisions sont plus dégradées. Le ratio dette / PIB, ramené à 65,4% du PIB en 2024 (plus de 71% en 2023) à la faveur d'une croissance soutenue et du paiement d'échéances, devrait continuer à baisser.
- Vulnérabilité extérieure : l'érosion de l'excédent courant observée depuis 2022 devrait se poursuivre en 2025-26 en l'absence de hausse de la production et dans un contexte de modération des cours du pétrole. Le pays, peu exposé aux mesures directes de hausse des droits de douane américains, pourrait souffrir du ralentissement de la demande, en particulier de la Chine. Les pressions à la baisse sur le cours du kwanza devraient perdurer et pourraient être renforcées par la baisse des cours du pétrole. Le niveau confortable des réserves de change (plus de 7 mois d'importations) offre à la banque centrale la capacité de soutenir sa monnaie. Un ajustement du cours du Kwanza ne peut toutefois pas être écarté en cas de maintien durable du cours du pétrole à un prix inférieur à 70 \$/bl. La vulnérabilité en termes d'endettement extérieur de l'Angola reste élevée en raison du poids du service de la dette et de sa dépendance au pétrole.
- Vulnérabilité du secteur bancaire : le secteur bancaire s'est montré plutôt résilient. Mais deux établissements publics sont en cours de restructuration et le taux de créances douteuses augmente, avoisinant 20% en 2024 (15,6% en 2023). L'exposition croissante des banques au risque souverain est source de vulnérabilités.

Environnement politique et gouvernance :

- Stabilité socio-politique : J. Lourenço, arrivé à la tête de l'Angola en septembre 2017, a été réélu à l'issue des élections générales d'août 2022 remportées par son parti (MPLA). Il a vu cependant sa majorité s'éroder. Les prochaines élections sont prévues en 2027.
- Climat des affaires : l'Angola est nettement moins bien classé que ses voisins en matière de gouvernance. Le gouvernement reste engagé dans la poursuite de réformes visant à améliorer le climat des affaires mais les progrès sont lents, notamment en termes de lutte contre la corruption. L'Angola figure depuis 2024 sur la liste grise du GAFI en raison de défaillances en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Environnement et politique du climat :

- Vulnérabilité climatique : l'Angola est vulnérable aux changements climatiques (sécheresse, inondation, déforestation...). Le gouvernement s'est engagé à réduire ses émissions de GES de -14% à l'horizon 2025. Les sources de production d'énergie renouvelable, qui représentent déjà plus de 70% du total devraient être favorisées.

STRUCTURE DES ÉCHANGES

Principaux partenaires commerciaux + France Part moyenne des échanges de marchandises entre 2019 et 2023 (% du total)			
Exportations		Importations	
Chine	54,6%	Chine	15,3%
Inde	8,5%	Portugal	12,2%
Espagne	3,9%	Inde	5,6%
E.A.U.	3,6%	Etats-Unis	5,3%
France (6 ^{ème})	3,2%	France	5,1%

Source: International Trade Center, CNUCED

Principaux produits échangés Part moyenne des échanges de marchandises 2019-2023 (% du total)			
Exportations		Importations	
Hydrocarbures	92,9%	Pétrole raffiné	16,9%
Minerais (diamants)	4,2%	Machines, app. mécaniques	15,2%
		Véhicules automobiles	6,8%
		Eqpts électriques	6,2%

Source: International Trade Center, CNUCED

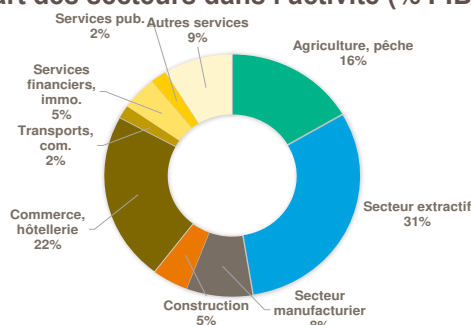
TABLEAUX DES PRINCIPAUX INDICATEURS

ANGOLA	2021	2022	2023	2024(e)	2025(p)	2026(p)
STRUCTURE ECONOMIQUE						
PIB (Mds USD, courant)	84,4	141,9	109,7	113,3	118,4	124,2
<i>Rang PIB mondial</i>	71	61	67	67	68	69
Population (Mns)	34,5	35,7	37,0	38,3	39,6	41,0
<i>Rang Population mondiale</i>	43	41	41	38	38	38
PIB / habitant (USD)	2 445	3 975	2 967	2 961	2 991	3 030
Croissance PIB (%)	2,1	4,2	1,0	3,8	3,0	3,2
Inflation (moyenne annuelle, %)	25,8	21,4	13,6	28,4	21,3	15,4
Part exportations manufacturées (% total exp.)	0,8	0,7	1,0	NA	NA	NA
FINANCES PUBLIQUES						
Dette publique (% PIB)	74,3	56,1	71,4	65,4	63,3	61,8
Solde public (% PIB)	3,4	0,6	-1,9	-1,0	-1,3	-1,9
Charge de la dette publique (% recettes budg.)	22,2	17,4	31,0	30,1	21,9	25,3
POSITION EXTERNE						
Solde courant (% du PIB)	10,0%	8,3%	3,8%	4,1%	2,4%	2,3%
IDE (% du PIB)	3,9%	4,7%	2,0%	0,7%	0,5%	0,9%
Réserves (en mois d'importation B&S)	6,0	7,4	7,3	7,3	7,3	7,3
Dette extérieure (% PIB)***	90%	51%	61%	58%	52%	50%
Dette extérieure CT (% PIB)***	5,5%	2,9%	4,5%	5,0%	NA	NA
Taux de change	655,1	563,2	509,9	841,7	922,6	NA
SYSTÈME BANCAIRE						
Fonds propres / actifs pondérés	23,79	28,4	26	21,8	NA	NA
Taux de NPL	20,3	14,4	15,6	19,6	NA	NA
ROE	26,8	22,1	21,2	24,8	NA	NA
SOCIO-POLITIQUE						
Rang gouvernance Banque Mondiale (214 Pays)**	178	173	172	NA	NA	NA
CLIMAT						
Rang émissions de CO2 par hab. (160 pays) ^a	125	126	120	NA	NA	NA
Rang ND-Gain (181 pays) ^b	142	NA	NA	NA	NA	NA
Rang politique climat (64 pays) ^c	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Légendes : (e) estimations ; (p) prévisions a : Eurostat, b : Notre Dame Global Adaptation Initiative (Indicateur de vulnérabilité), c : Germanwatch

Sources : * FMI (rapport pays mars 2025) ; ** Banque Mondiale ; *** Min des Finances angolais ;

Angola : part des secteurs dans l'activité (% PIB, 2024)



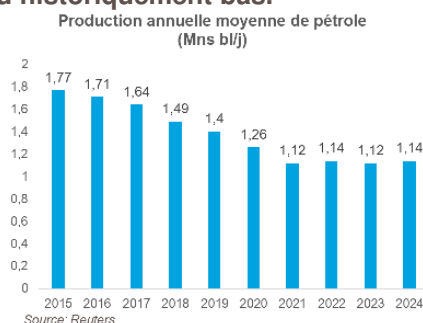
Source: Banque Centrale d'Angola, INE



1. SITUATION ECONOMIQUE

- **Dépendance à un secteur pétrolier en perte de vitesse**

L'Angola est le deuxième producteur de pétrole d'Afrique sub-saharienne après le Nigéria, avec environ 1,1 Mns bl/j. Le secteur des hydrocarbures pèse de l'ordre d'un tiers du PIB, 60% des revenus de l'Etat et 90% des recettes d'exportation, donc de devises. En raison du manque d'investissements et de la maturité de certains champs, **la production de pétrole a baissé entre 2015 et 2022. Elle tend à se stabiliser depuis à un niveau historiquement bas.**



En décembre 2023, l'Angola a décidé de sortir de l'OPEP, dont il était membre depuis 2007, afin de ne plus être contraint par les quotas imposés par l'organisation.

De nouvelles découvertes de gisements annoncées en 2022 par ExxonMobil, les différents projets d'exploration¹ et les engagements d'investissements de l'Etat angolais (plus de 70 Md \$ entre 2024 et 2028) pourraient conduire à **une hausse de l'exploitation dans les années à venir.** Le gouvernement a en outre promulgué une nouvelle législation fin 2024 destinée à encourager les investissements dans le secteur. L'objectif des autorités est d'atteindre et maintenir une production de 1,18 Mn bl/j. Le respect de cette cible dépendra cependant du financement et du lancement effectif de ces nouveaux projets d'exploitation.

L'Angola augmente par ailleurs ses capacités de raffinage avec la mise en service attendue en 2025 de l'unité de Cabinda. Le pays développe également la **production de gaz** pour lequel l'intérêt des pays européens a nettement augmenté avec les conséquences du conflit en Ukraine.

Le pays dispose en outre de **ressources minières** (diamants) et le gouvernement encourage le développement **des secteurs hors hydrocarbures, notamment l'agriculture et la pêche.** Malgré des efforts indéniables, les freins à la diversification sont nombreux (gouvernance, manque d'infrastructures, contraintes budgétaires,...).

- **L'activité est tirée par les secteurs hors hydrocarbures**

La baisse de la production de pétrole limite la contribution des exportations nettes à la croissance. La modération de

la demande et des cours, dans un contexte international incertain, devrait accentuer cette tendance en 2025.

La progression de l'activité dépendra des performances des secteurs hors hydrocarbures, en particulier la production minière et l'agriculture. Après une année 2024 marquée par de fortes sécheresses, le phénomène El Niña devrait apporter des pluies favorables aux récoltes (sous réserve qu'elles ne soient pas trop violentes). La demande des ménages et les investissements privés (hors hydrocarbures), même mieux orientés, devraient rester contraints par la persistance de l'inflation (qui avoisinait 24% en mars 2025) et des taux d'intérêt encore élevés. Les prix pourraient néanmoins ralentir à la faveur d'une amélioration des récoltes. La banque centrale (BNA) pourrait entamer une baisse de son taux de référence (19,5% en février 2025) au cours de l'année, mais l'assouplissement de sa politique monétaire devrait être très prudente et conditionnée par un moindre dynamisme des prix. Les projets d'investissements publics devraient soutenir l'activité.

Le FMI table sur une croissance de **+3% en 2025 et +3,2% en 2026, en repli par rapport à 2024 (+3,8%) et en-dessous de la croissance moyenne en Afrique sub-saharienne (autour de +4%).**

- **Un secteur bancaire bien capitalisé mais qui reste vulnérable**

Le secteur bancaire angolais est composé d'une vingtaine d'établissements. Les six principaux² concentrent environ 80% des actifs.

Avec l'aide du FMI, les Autorités ont mis en place un programme en vue d'améliorer son niveau de capitalisation ainsi que sa réglementation et sa supervision. Les licences de six banques, qui ne respectaient pas la réglementation, ont été retirées ces dernières années³. **Deux banques publiques** (Banco de Poupança e Crédito – BPC et Banco Económico) ont rencontré d'importantes difficultés et **sont en cours de restructuration.** Avec 16% des actifs du secteur, elles présentent un risque systémique d'autant que BPC assure le paiement d'une part importante des salaires et pensions de retraite du pays. L'Etat a annoncé début 2025 préparer la cession de sa participation dans Standard Bank et Banco de Fomento, dans le cadre de son programme de privatisation.

Le taux de créances douteuses progresse depuis plusieurs années et avoisinait 20% fin 2024. Il est nettement plus élevé qu'au Nigeria (4,4% en 2023) et que dans la majorité des pays de la zone (hors Ghana notamment).

L'exposition des banques au risque souverain est source de vulnérabilités, les créances sur l'Etat angolais représentant environ 30% des actifs du secteur bancaire en 2024 (+10 pp en un an).

¹ Champs Kaminho (Offshore), Quiluma, Maboqueiro et Azule

² BAI, BFA, BIC, BPC, Banco Millenium Atlantico, Standard Bank Angola

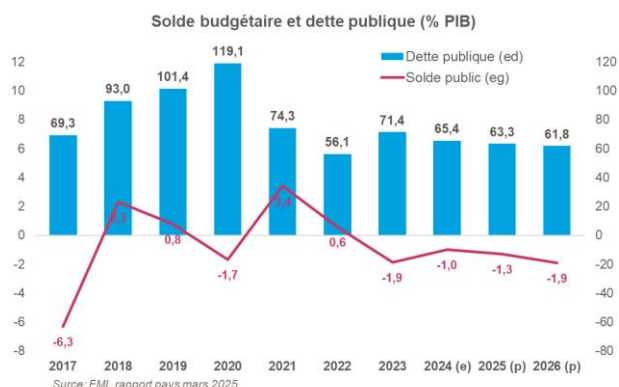
³ Prestigio, Banco Angolano de Negocios, e Comercio (BANC), Kwanza Invest (BKI), Banco Mais, Banco Pugo Andongo, Banque Postale



2. FINANCES PUBLIQUES

- **Le gouvernement peine à lutter contre la dégradation du solde budgétaire**

Le gouvernement angolais est parvenu à maîtriser son déficit public pendant la période de la crise sanitaire et face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Les finances publiques se sont toutefois dégradées en 2023. En 2024, la hausse des investissements et le maintien partiel des subventions sur les carburants a maintenu le solde budgétaire déficitaire.



L'Etat angolais peine à atteindre la cible fixée par la loi de soutenabilité (Fiscal Sustainability Law) d'un déficit primaire (hors intérêts de la dette) hors hydrocarbures de -5% du PIB (-6,9% sur la période 2025-27 selon les estimations du FMI).

Le projet de budget 2025 prévoit une baisse des subventions sur les carburants qui doit permettre, selon le gouvernement, de financer une hausse de la masse salariale publique (nouveaux postes dans l'éducation et la santé et hausses des salaires publics) ainsi que des investissements d'infrastructures. Les revenus, provenant à plus de 60% du secteur des hydrocarbures, devraient être contraints par une production qui ne progresse pas à ce stade et des cours dont les perspectives d'évolution sont peu favorables. La modération de la croissance devrait également peser sur les recettes fiscales.

Le FMI prévoit un déficit de -1,2% du PIB en 2025 et -1,9% en 2026, Fitch tablant sur -3,2% et -2,8% respectivement, une prévision qui semble plus réaliste. Le contrôle des dépenses devrait être plus difficile à mesure que la date des élections présidentielles (2027) approchera. Par ailleurs, le gouvernement a accumulé des arriérés vis-à-vis de sociétés étrangères (2,6% du PIB), en cours de règlement. Enfin, la charge du service de la dette est élevée (cf. ci-dessous), retardant le retour à l'équilibre du budget.

Un programme de privatisation (PROPRIV) destiné à apporter des revenus supplémentaires à l'Etat a été lancé sur la période 2019-22, puis étendu à 2023-26. Le processus a cependant pris du retard dans un contexte

international peu favorable. En septembre 2024, 109 entités avaient été privatisées sur un total de 195 annoncé. En 2025, l'Etat prévoit notamment de [céder sa participation dans deux banques et dans Telecommunication Unitel](#), mais les investisseurs devraient rester prudents.

- **Modération de la dette publique**

Après une période d'amélioration à la suite du pic d'endettement de 2020 (120% du PIB), **le ratio de dette publique a fortement progressé en 2023 (+15 pt de % à 71 %)** en raison de la dépréciation de la monnaie face au dollar et de la baisse des recettes pétrolières. Il a de nouveau baissé en 2024 (65 %) et devrait, en l'absence de choc, continuer sur cette trajectoire pour atteindre 62% en 2026 selon le FMI. **La dette publique, aux 2/3 en devises en 2024**, est toutefois particulièrement vulnérable au risque de change.

Le service de la dette (échéances en principal et intérêts) **de l'Etat est par ailleurs très élevé** (75% des recettes en 2024). Il tend néanmoins à se réduire (prévu par le FMI à 65% en 2025 et 60% en 2026). Environ 22% des recettes budgétaires seraient affectées au paiement de la seule charge d'intérêts en 2025 et 25% en 2026.

3. POSITION EXTÉRIEURE

- **Erosion de l'excédent courant**

L'évolution du solde courant est directement liée à celle des cours et des volumes d'exportation d'hydrocarbures (plus de 90% du total). L'excédent s'érode depuis 2022 en lien avec la baisse de la production et la modération des prix.

L'Angola est peu exposé aux mesures commerciales américaines, compte tenu du faible poids des Etats-Unis dans les exportations (1,7% en moyenne sur la période 2019-2023). Le pays s'est vu imposer un droit de douane « réciproque » de 32% en avril 2025, lors du « Libération Day », avant l'annonce d'une pause de 90 jours. Le pétrole, qui constitue l'essentiel des exportations, est toutefois exempté de ces mesures.

Les conséquences du potentiel non-renouvellement de l'accord AGOA⁴, qui confère aux pays bénéficiaires un accès privilégié au marché américain et dont la validité expire en septembre 2025, devraient être limitées. Les exportations angolaises dans ce cadre représentent environ 22% du total des ventes vers les Etats-Unis (moins de 0,5% du total des exportations), composées quasi-exclusivement de pétrole.

L'Angola est cependant **vulnérable aux conséquences indirectes** des politiques de l'administration Trump, qui pourraient aboutir à un ralentissement de la demande mondiale, notamment de la Chine, son premier marché d'exportation.

⁴ [African Growth and Opportunity Act](#)



Les flux d'aide provenant des Etats-Unis étaient peu élevés (moins de 0,1% du PIB en 2023). Leur suspension aura peu d'incidences sur les flux entrants de devises.

L'excédent courant devrait s'éroder en 2025 autour de +2,5% en raison du tassement de la production de pétrole et de la modération des cours et de la demande, dans un environnement international peu porteur.

Le pays attire les investisseurs étrangers, principalement dans le secteur des hydrocarbures. Le développement des projets de production d'énergie (centrales hydroélectrique ou solaires) ainsi que la réalisation du projet ferroviaire du couloir de Lobito (entre la RDC et l'Angola) favorisent également l'entrée de capitaux étrangers. **En janvier 2025, le gouvernement français a signé un accord d'investissement de 473 M\$** avec l'Angola, pour des opérations notamment dans les secteurs agricole, sécuritaire et de la santé. TOTAL Energies a réalisé d'importants investissements en 2024. En 2022, l'Angola accueillait une cinquantaine de filiales d'entreprises françaises.

- **Modération du ratio de dette externe dont le service reste toutefois élevé**

Le stock de dette extérieure de l'Angola est composé majoritairement (plus de 85%) de dette publique. L'évolution du ratio de dette extérieure / PIB dépend fortement de celle du cours du kwanza face au dollar. Les pressions à la baisse sur le change devraient persister en 2025-26 compte tenu des perspectives de production peu dynamiques et de modération des cours du pétrole.

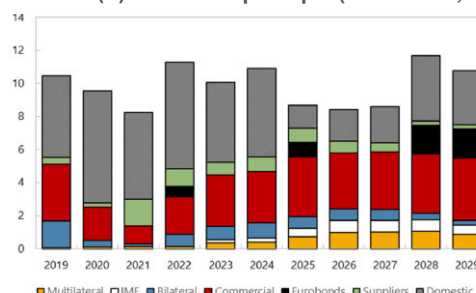
Le stock de dette extérieure publique est composé à plus de **70% de dette commerciale et 30% de dette officielle** (auprès des institutions multilatérales et des Etats, essentiellement la Chine et le Royaume-Uni, qui détiennent chacun 30% du stock de la dette publique extérieure du pays à fin 2024)⁵.

En 2024, l'Angola a conclu un accord avec la Chine l'autorisant à utiliser les sommes disponibles sur un compte séquestre utilisé comme garantie de son crédit (collatéral), pour régler les échéances d'intérêt d'un prêt à son principal créancier chinois. **Le poids du service (principal et intérêts) de la dette extérieure restera toutefois élevé**, supérieur à 10 Md\$ en 2025 (8,5% du PIB environ), dont 1,2 Md\$ d'échéance d'Eurobond et supérieur à 11 Md\$ en 2026⁶. Mi-avril 2025, le rendement de l'Eurobond émis en 2015 venant à échéance en novembre 2025 dépassait 16% (8,5% fin février). L'Angola fera face à d'autres échéances de dette obligataire en 2028-29 (cf. graphique ci-après).

Le pays devra continuer à compter sur le soutien des créanciers officiels. L'Etat angolais n'a pas à ce jour sollicité de renouvellement du programme FMI expiré en 2021 mais a obtenu plusieurs financements, auprès notamment de la Banque Mondiale ou de l'AFD. Le gouvernement envisage une émission d'Eurobond en 2025, la première depuis 2022 (1,75 Md\$ sur 10 ans au

taux de 8,75%⁷), mais les conditions de marché risquent d'être peu favorables.

Amortissement (P) de la dette publique (Govt central, Md\$)

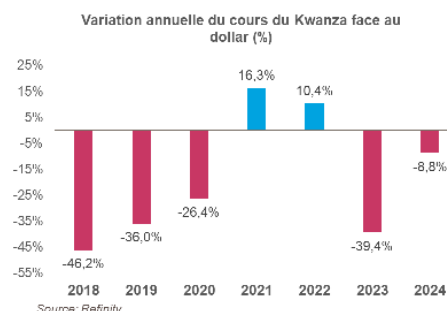


Source : [FMI rapport pays Mars 2025](#)

A moyen terme, **la dette externe reste très vulnérable** à une dégradation du solde courant, lui-même fortement dépendant des cours ainsi que de la production de pétrole, dont les perspectives restent incertaines. La dépréciation du cours de la monnaie nationale face au dollar accroîtrait également la charge de remboursement.

- **Pressions à la baisse persistantes et accentuées sur le cours du kwanza**

Depuis 2018, **le cours du kwanza n'est plus indexé sur le dollar**.



Le pays fait face à des tensions récurrentes sur ses liquidités en devises.

En 2024, les pressions à la baisse sur le kwanza se sont atténuées en lien notamment avec les interventions de la BNA sur le marché qui défend le cours de sa monnaie face au dollar, ainsi que les instructions données aux banques commerciales d'alimenter le marché interbancaire avec 30% des devises provenant des compagnies pétrolières et minières afin d'atténuer les tensions sur les liquidités en devises.

Avec des réserves de change de l'ordre de 13 Md\$ (or exclu) à fin 2024, soit environ 7 mois d'importations, **la Banque centrale dispose d'une marge de manœuvre pour intervenir sur les marchés** et stabiliser le cours de sa monnaie. Mais la baisse des prix du pétrole observée en avril 2025 accentuent les pressions sur le kwanza. En cas de maintien durable d'un cours inférieur à 70 \$/bl, un ajustement du cours du kwanza face au dollar, pour préserver les réserves en devises de la BNA, ne peut être exclu. Le ratio des réserves / stock de dette extérieure CT était estimé à 280%⁸ fin 2024 par la BNA.

⁵ Source : Banque centrale

⁶ Source : FitchRatings-janv. 2025

⁷ En 2019, 8,25% pour une émission de même durée

⁸ Donnée BNA- [Indicateurs externes](#)



4. ASPECTS POLITIQUES ET GOUVERNANCE

• Second mandat de J. Lourenço

Joao Lourenço, ancien ministre de la Défense de José Eduardo Dos Santos, qui a dirigé le pays pendant 38 ans, **a été élu en août 2017 à la présidence de l'Angola**, avec le soutien de l'ancien président qui avait décidé de ne pas se représenter. Le nouveau chef de l'Etat a rapidement écarté les proches de son ancien mentor et procédé à des nominations à des postes clés (gouverneur de la banque centrale, chef de la police, du renseignement militaire...). **J. Lourenço a été réélu en août 2022 pour un second mandat**, grâce à la victoire de son parti (MPLA). Les résultats de l'élection ont été contestés par le principal parti d'opposition (UNITA), mais les recours pour fraude ont été rejetés par la Cour constitutionnelle.

La volonté politique de réforme du Président Lourenço semble réelle, mais le défi est de taille. Au pouvoir depuis 1979, le MPLA voit **sa majorité s'éroder** et les tensions sociales se sont accentuées en raison de la dégradation de la situation économique (ralentissement de l'activité, hausse des prix), provoquant d'importantes manifestations fin 2024. **Les prochaines élections sont prévues en 2027.**

• Lents progrès en matière de gouvernance et de climat des affaires.

L'Angola est moins bien classé que ses voisins ou pays comparables (Nigéria) en matière de gouvernance. D'importants efforts ont été réalisés pour améliorer la transparence des contrats dans le secteur des hydrocarbures en vue de lutter contre la corruption et le blanchiment. **Le pays a progressé dans le classement de gouvernance de la Banque Mondiale** ces dernières années (172^{ème} rang en 2023 contre 189 en 2017) mais a reculé dans celui de l'Indice de perception de la corruption de Transparency International 2023 (121^{ème} rang contre 116^{ème} en 2022). Le pays est cependant en progrès depuis 2020 (142^{ème}).

En octobre 2024, **l'Angola a été placée sur la liste grise du GAFI** (Groupe d'Action financière) en raison de défaillances en matière de lutte contre le blanchiment.

De nombreuses mesures ont été mises en place pour **attirer les investisseurs**, notamment la création de l'AIPEX (Agence pour les investissements privés et les exportations), qui a entre autres vocation à les accompagner.

5. CLIMAT ET ENVIRONNEMENT

L'Angola est vulnérable aux changements climatiques (142^{ème} rang sur 181 pays selon l'indicateur de vulnérabilité ND Gain), en particulier à la sécheresse mais aussi aux inondations ou aux feux de forêts.

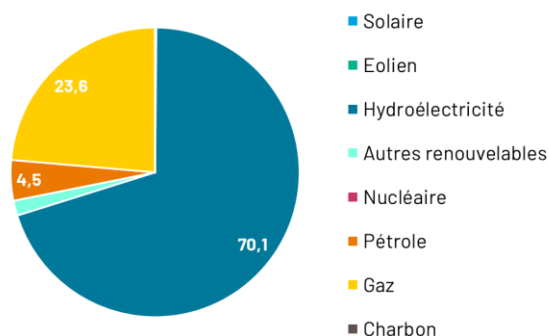
En 2021, le pays s'est engagé à réduire de 14% ses émissions de GES d'ici 2025 (contre -15% d'ici 2030 précédemment). Ses émissions étaient en recul de 2,7%

sur 2014-18 (contre une progression de 1,4% entre 2010 et 2014), en partie en raison de la contraction de l'activité mais également grâce au développement progressif des énergies renouvelables.

Début 2022, l'Angola a rejoint la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique centrale), organisme chargé de la conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, un puits de carbone essentiel pour la lutte contre le réchauffement.

Les sources d'énergie renouvelable représentent déjà plus de 70% de la production grâce en particulier au développement de l'hydroélectricité. En 2022, TotalEnergies a annoncé la conclusion d'un accord avec le ministère de l'Energie angolais pour le développement de projets dans les secteurs solaire (parc de Huila), hydroélectrique et biomasse.

Angola : production d'électricité par sources, en % (2020=14,39 TWh)



Sources : Statistical Review of World Energy (BP, 2022); Global and European Electricity review (Ember, 2022)



DIRECTION DES ETUDES, DE L'EVALUATION ET DE LA PROSPECTIVE

Baptiste Thornary	Chef économiste	baptiste.thornary@bpifrance.fr
Sabrina El Kasmi	Responsable Pôle Conjoncture Macroéconomie Risque pays	sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Economies émergentes / Risque Pays

Anne-Sophie Fèvre	<i>Afrique de l'Ouest, Afrique australe, CEI & Russie</i>	as.fevre@bpifrance.fr
Adriana Meyer	<i>Amérique Latine, Asie du Sud & Inde, Afrique de l'Est</i>	adriana.meyer@bpifrance.fr
Victor Lequillier	<i>MENA, Turquie, Chine, ASEAN</i>	victor.lequillier@bpifrance.fr

Global trends, Pays Développés, Conjoncture France

Laetitia Morin	<i>France, pays développés, conjoncture PME</i>	laetitia.morin@bpifrance.fr
Thomas Laboureau	<i>France, pays développés, conjoncture ETI</i>	thomas.laboureau@bpifrance.fr

Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.